

DÉLICES DE PLANTES

21-22 septembre
9h30-18h

Parc du Pont des Arts

INFOS PRATIQUES

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur [www.metropole.rennes.fr/rubrique "Mes démarches"](http://www.metropole.rennes.fr/rubrique/Mes%20d%C3%A9marches), "Faire un signalement avec RenCitêZen" - anomalie sur la voirie). Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89



VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

Belle rentrée avec

little PAUL & JOE
eyewear

02 99 83 94 96  

OPTIQUE VISUAL CESSON
8 Place de l'Église
35 510 Cesson Sévigné

- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ;
renseignements, tél. : 02 23 62 24 10

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu **mardi 24 septembre** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

De nouveaux horaires d'ouverture sont proposés pour l'Espace Citoyen : il n'y a plus de différence entre la période scolaire et la période de vacances scolaires, la fermeture se fait chaque soir à 17h30 (sauf le vendredi à 16h).

Période scolaire et période de vacances scolaires : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h30 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ((services Techniques et urbanisme fermés au public de 13h à 17h15) ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

- ▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

▶ Permanences des élus

Jusqu'au 6 septembre : Annick ROCCA
Du 7 au 13 septembre : Annie LECUÉ
Du 14 au 20 septembre : Yannick GABORIEAU
Du 21 au 27 septembre : Yannick GABORIEAU



▶ ÉDITO



© F. PHILIPPON

Une rentrée tonique

La rentrée

DOSSIER

16

▶ SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	20
Conseil municipal	22
Développement durable	23
Arrêt sur images	24
Initiatives	27
Culture	28
Sports	31
Vie associative	34



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.
Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication et les nouvelles technologies ;
 Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.
Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry, communication@ville-cesson-sevigne.fr
 Tél. : 02 99 83 52 00.
Création maquette : Studio Bigot
Impression : Bemo Graphic
Distribution : JLM Services
 Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr
Couverture : Visuel Délices de Plantes © Hélène VESVARD
Parution bi-mensuelle.
Tirage : 10 000 exemplaires
 Dépôt légal : à parution
 Commission paritaire et ISSN : en cours.
 Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

Après une pause estivale méritée, marquée par la canicule et au cours de laquelle je vous souhaite d'avoir fait le plein d'énergie, la vie locale redémarre avec la même intensité et dans la continuité.

Dans nos écoles, les élèves découvrent de nouveaux enseignants et apprentissages. Mais comme tous les ans, la municipalité pour qui l'éducation est une priorité, a mis à profit la trêve estivale pour mener des travaux dans les établissements scolaires. À titre d'exemples :

- Démarrage de la sécurisation par la pose de nouvelles clôtures et portails qui sera suivie du déploiement de balises d'alerte puis de la visiophonie.
 - Réfection des sanitaires en maternelle Beausoleil et à Bourchevreuil nouveau visage des classes 8 et 9, ainsi que du bureau du directeur et du hall.
- Le dernier trimestre sera aussi marqué par le début des travaux du nouveau bâtiment périscolaire à Bourchevreuil.
- Le dossier du mois, consacré à la rentrée scolaire (voir pages 16 à 19) vous permettra d'en prendre connaissance de façon détaillée.

Depuis cet été, nous avons augmenté le temps de travail de la professionnelle du RAM, pour répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses des familles qui cherchent un mode de garde.

Deux Crèches ont ouvert. Une micro-crèche de 10 places et une crèche inter-entreprises de 47 places, toutes deux situées Rue de Bray. Cette rentrée de septembre offre plusieurs grands rendez-vous tradition-

nels ou nouveaux, quasiment chaque week-end :

- ▶ **Samedi 7 septembre :** Forum des associations à la salle des tennis municipaux.
- ▶ **Dimanche 8 septembre :** Foire aux arts au centre de loisirs.
- ▶ **Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 septembre :** après une année d'interruption, le Salon de l'Auto renaît à Cesson-Sévigné, dans son nouveau cadre de la Glaz Arena, organisé par le Groupe Legendre en partenariat avec la Ville.
- ▶ **Samedi 14 septembre** de 9h30 à 13h, place de l'Eglise : organisation du 1^{er} forum des mobilités urbaines en partenariat avec le Crédit Agricole, dans le cadre de la semaine européenne et avec la présence d'une dizaine d'acteurs du transport. Venez vous renseigner sur les moyens qui permettent de réduire la pollution liée aux déplacements.

▶ **Samedi 21 et dimanche 22 septembre :** 12^e salon DELICES DE PLANTES dans le parc de Bourchevreuil/Pont des Arts, avec ses 120 exposants et 6 villes partenaires dont Rennes.

- ▶ **Mardi 1^{er} octobre :** ouverture de la saison culturelle au Carré Sévigné.
- ▶ **Samedi 5 octobre :** accueil des nouveaux arrivants à l'Espace Citoyen.
- ▶ **Dimanche 6 octobre :** Braderie organisée par le Comité des Fêtes.

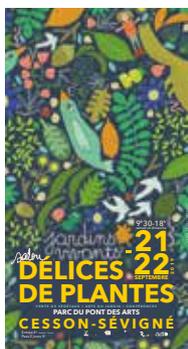
Je vous souhaite une bonne reprise dans toutes vos activités de rentrée.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC

REMISE DES DOCUMENTS par mail à : communication@ville-cesson-sevigne.fr
 Cesson-Sévigné Informations-Magazine du 1^{er} octobre 2019 :
 dernier délai : **jeudi 5 septembre**, avant 12h,
 Agenda du 15 octobre 2019 :
 dernier délai : **lundi 23 septembre**, avant 12h,



12^e édition du salon Délices de Plantes



© Hélène vesvard

La 12^e édition du Salon des jardins et du végétal organisée par la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine et la Ville se déroulera **samedi 21 et dimanche 22 septembre**, de 9h30 à 18h, **parc du Pont des Arts**. Le thème choisi pour 2019 s'intitule "Jardins vivants". Plus de 120 exposants seront présents.

Conférences à l'auditorium du Pont des Arts

- ▶ "Les oiseaux de nos jardins" par François Thoumy, vice-président de la Ligue de Protection des Oiseaux d'Ille-et-Vilaine. Les identifier facilement, à l'oeil et à l'oreille. Favoriser leur installation et mieux accueillir les oiseaux dans nos jardins. Le **samedi** à 11h.
- ▶ "Plantes et fleurs mellifères pour des jardins à butiner en toutes saisons !" par Patrick Jezéquel, spécialiste des abeilles sauvages, membre de l'association Bretagne Vivante. Le **samedi** à 15h.
- ▶ "Attirer durablement au jardin les auxiliaires de protection des plantes et les pollinisateurs" par Denis Pépin, formateur en jardinage biologique et écologique, auteur et journaliste. Le **dimanche** à 15h.

De nombreuses animations

- ▶ **Samedi 21** : balades buissonnières. Jean-Yves Bardoul, conteur et inventeur de "musiques vertes" partage ses trouvailles. La magie opère : le pissenlit devient clarinette, la noisette un sifflet, la feuille se transforme en anche double...
- ▶ **Dimanche 22** : à 11h30 et 14h : Quiz Familial. Jeu interactif et pédagogique avec votre smartphone, à l'auditorium
- ▶ **Samedi 21 et dimanche 22**
 - Mandala végétal artistique avec Luc Le Guérinel, parvis

du Pont des Arts.

- La basse-cour au jardin
- Le village "Objectif Zéro Pesticide", avec les associations de jardinage, de nature et d'environnement.
- "Nature sacrée, Sacrée Nature". Exposition de Sophie Latron et Luc Le Guérinel : peinture, photographie, céramique, à la Galerie Pictura.
- Contes et balades en attelage avec Dolorès et son âne.

La Société d'Horticulture 35

- Pour les enfants : ateliers mains vertes et création de mini-jardins, mise en pot d'une fleur à ramener chez soi.
- Pour tous : présentation d'une sélection de plantes rares, conseils jardinage et entretien des végétaux, démonstrations d'Art Floral, stand arbres fruitiers, tombola gratuite...

La Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine répondra à toutes vos questions : jardinage au potager, au verger... Rendez-vous au stand de la SH35.

7 villes labellisées "Villes et Villages fleuris"

Le Comité Départemental du Tourisme rassemblera 7 "Villes et Villages fleuris" : Bédée, Chantepie, Iffendic, Les Portes du Coglais, Fougères, Rennes et Cesson-Sévigné.

Tarifs

Entrée : 4 € (gratuit pour les moins de 14 ans) ; pass 2 jours : 5 € ; tarif réduit : 3 € (étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, groupe de 10 personnes).

Pratique

Restauration sur place. Accès facile pour le chargement de vos plantes.





📍 LE SALON DE L'AUTO À LA GLAZ ARENA

Cette année, le salon de l'auto se déroulera à la Glaz arena **vendredi 13**, de 15h à 19h, **samedi 14** de 15h à 19h et **dimanche 15 septembre** de 15h à 19h. Entrée : 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Billetterie sur place.
Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr et www.glaz-arena.com

📍 RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE CONCERNANT LA PRIVATISATION DE L'AÉROPORT DE PARIS

Toute personne inscrite sur les listes électorales peut apporter son soutien à la tenue d'un référendum d'initiative partagée contre la privatisation de l'aéroport de Paris adoptée en avril par le Parlement dans le cadre du projet de loi PAT. Pour se concrétiser, ce RIP doit être soutenu par 10 % du corps électoral soit 4,7 millions d'électeurs qui ont 9 mois -donc jusqu'au 12 mars 2020- pour apporter leur soutien. Ce soutien est recueilli sous forme électronique sur le site internet hébergé par le ministère de l'intérieur www.referendum.interieur.gouv.fr Pour les personnes ne possédant pas Internet, un ordinateur est disponible à l'Espace Citoyen. L'électeur doit renseigner lui-même les données. La loi prévoit également que les élec-

teurs puissent déposer leurs soutiens en format papier. Ils peuvent le déposer à l'Espace Citoyen. La date de clôture est fixée au 12 mars 2020.

📍 ENQUÊTE "TRAJECTOIRES ET ORIGINES 2"

L'INSEE, l'Institut national de la Statistique et des études économiques, en partenariat avec l'Ined, réalise en 2019-2020 une enquête statistique et de recherche sur la diversité des populations en France (Trajectoires et origines 2). Cette enquête est une réédition de celle menée en 2008-2009. Elle vise à étudier les conditions de vie et les trajectoires sociales des personnes résidant en France métropolitaine en fonction de leurs origines et d'autres caractéristiques (sexe, âge, milieu social, quartier, etc.)

Quelques personnes seront sollicitées à Cesson-Sévigné. Un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle l'accréditant, prendra contact avec elles.

📍 ÉTAT CIVIL du 04/06/2019 au 05/08/2019

Naissances

- Colette AUGEREAU
- Tim BODINIER
- Marcel BESNARD
- Charlotte RAOUL
- Ernest PESNEAU
- Iliz HAMMACHI
- Robin GUILBERT

Mariages

- Thomas CHAUVEL et Clémence FOUCHER
- Nicolas AZARIAS et Camille DOMBRAY
- Guillaume PELÉ et Nathalie PIOLÉ
- Guillaume LECHAPELAIN et Margaux LE NICOL
- Isidore HELL et Reine BOCANDE
- Matthieu QUENTRIC et Margaux LE GULUDEC
- Amin BESSAHA et Myriam GASSA
- Brice NGOUGOURE et Mariane

KINFACK DONGMO

- Valentin COLLEU et Céline PIRON

Décès

- Albert LORET, 92 ans
- Alain FOREST, 74 ans
- Yves RENAULT, 67 ans
- Serge SOUILLARD, 88 ans
- Madeleine GUILLOUARD veuve BLANCHARD, 92 ans
- Michelle GUESDON veuve PIQUET, 73 ans
- Monique LECHAT, veuve HUBY, 89 ans
- René EVEILLARD, 93 ans
- Marie CHASLE, veuve SIREUIL, 89 ans
- Jean LASSAIGNE, 81 ans
- Colette de SAINT JEAN, 86 ans
- Bernard STURM, 74 ans
- Gérard BOURGOGNE, 83 ans
- Marcel HUET, 89 ans
- Marie CORNÉE veuve ROSSARD, 84 ans
- Claude LECUÉ, 70 ANS
- Lucienne PETIT, veuve LECLERC, 100 ans
- Simonne LE GUEN veuve LE CAZ, 97 ans
- Jeanne CHRZANOWSKI, 85 ans
- Jacques RENARD, 71 ans
- Bernard JUMEL, 87 ans
- Bertille KIND veuve LE BRETON, 89 ans
- Anne-Marie LOISY veuve MORELLEC, 84 ans
- André MICHEL, 72 ans
- Michel LAVALLARD, 74 ans
- Félix JOUANNEAU, 75 ans
- Jean-Pierre MAINGUET, 80 ans
- Jacques LE FAILLER, 75 ans

📍 DISTRIBUTION DU CIM ET DE L'AGENDA

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, contactez le distributeur JLM Services au 02 99 14 62 26 ou jlmservices@free.fr (copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr).

ACTION EMPLOI CESSON

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 12h, sans rendez-vous pour le premier contact. L'après-midi (à l'exception du mercredi, sur rendez-vous).

Tél. : 02 99 83 25 96

CLIC ALLI'ÂGES

Accueil physique avec ou sans rendez-vous le matin ; uniquement sur rendez-vous l'après-midi.

Tél. : 02 99 77 35 13

CPAM

Permanences, provisoirement dans les locaux à l'Espace Citoyen, uniquement sur rendez-vous, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (payant) ou www.ameli.fr

🔗 URBANISME

Permis de construire accordés du 01/06/2019 au 01/08/2019

- ▶ 2, rue des Roses : construction d'un garage et cabanon de jardin, édification de clôtures, ravalement de façades ;
- ▶ 1, allée des Tamaris : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 124, rue de la Grande Pierre : extension d'une maison individuelle et modification de façades ;
- ▶ 2, rue du Clos Courtel : extension d'une construction existante, dépla-

cement d'un local vélo et création de stationnements ;

- ▶ 9, rue de la Touche Ablin, : démolition partielle, extension d'une maison individuelle, modifications de façades et créations d'ouvertures ;
- ▶ 113, bd de Dézerseul : extension d'une maison individuelle ;
- ▶ 18, place Sévigné : réhabilitation de l'Espace Sportif Beausoleil ;
- ▶ 46, cours de la Vilaine : changement de destination de bureaux pour la création de deux logements ;
- ▶ Zac des Pierrins, îlot D1 (lot O) : construction de 105 logements mixtes ;
- ▶ Zac Atalante ViaSilva
 - îlot B3b : construction d'un Établissement de Service et d'Aide par le Travail (Esat) ;
 - îlot B5 - lot C : construction de 86 logements collectifs répartis en 5 bâtiments et de 12 maisons individuelles ;
 - îlot B8 : construction d'un bâtiment comprenant commerces, restaurants, conciergerie, maison du projet, 38 logements et bureaux ;
 - îlot B9 Sud : construction de trois immeubles de bureaux ;
- ▶ avenue des Champs Blancs : construction de deux immeubles de bureaux ;
- ▶ 9, rue du Chêne Germain : construction d'un immeuble de bureaux ;
- ▶ 3, rue des Lauriers : modification des clôtures, suppression d'un arbre existant et plantation de quatre arbres ;
- ▶ 16, rue de la Normandière : construction d'un garage annexe ;
- ▶ 5, rue de la Chalotais (pôle médi-

cal) : modification des façades, des gabarits et des espaces extérieurs.

Lotissement

- ▶ 3, allée de la Touche Ablin : division en vue de construire.

Refus

- ▶ rue de la Ménouriais : modification des accès et des clôtures.

Retraits

- ▶ 2, rue du Clos Courtel : extension d'un bâtiment existant ;
- ▶ 3, avenue de Belle Fontaine : construction d'un bâtiment tertiaire de gabarit R+6.

🔗 INFOS TRAVAUX BD DES ALLIÉS : RÉOUVERTURE

La réouverture du boulevard des Alliés est fixée en septembre, comme prévu dans le calendrier.

www.circulation.rennes-metropole.fr
comtravaux@rennesmetropole.fr

🔗 PLACES DE STATIONNEMENT

10 places de stationnement ont été créées boulevard des Métairies en face du futur projet périscolaire de Bourcchevreuil. Ces places sont destinées aux usagers de l'équipement communal qui aura en rez de rue une salle ouverte aux associations ou un service social qui reste à définir.



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

Réunion publique

de présentation du projet urbain de la

ZAC Multisites

du centre-ville de Cesson-Sévigné



Cette rencontre permettra de découvrir les premières orientations du projet d'aménagement

Mardi 15 octobre 2019

19h à l'Auditorium

Pont des Arts - Centre culturel



Cesson-Sévigné

⊗ ZAC MULTISITES DU CENTRE-VILLE : RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DES PREMIÈRES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Après plus de 18 mois de concertation et d'études, les élus de la Ville de Cesson-Sévigné et le groupement chargé des études préalables à la création de la ZACm du centre-ville vous présenteront les premiers résultats de la phase conception **mardi 15 octobre**, à 19h, à l'auditorium du Pont des Arts.

Ouverte à tous, cette présentation

sera l'occasion de faire un bilan intermédiaire de la concertation (quantitatif et qualitatif), de présenter les invariants et les premières intentions d'aménagement.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr plateforme interactive.

⊗ GAZPAR : DES COMPTEURS COMMUNICANTS GAZ



GRDF (Gaz Réseau Distribution France) met en place le relevé automatique à distance, avec de nouveaux compteurs de gaz naturel. Ils permettront de mieux suivre et gérer votre consommation de gaz naturel au quotidien.

Vous êtes équipé d'un compteur gaz ? Un courrier vous sera adressé un mois environ avant la date d'intervention. Environ deux semaines avant l'installation, vous recevrez une communication de l'entreprise désignée par GRDF, vous indiquant la date prévue de l'intervention.

Plus d'informations sur www.grdf.fr

⊗ INFORMATION CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert tous les jours, **aux piétons**, de 8h à 19h.

L'accès des véhicules des particuliers est réglementé. Il fait l'objet d'une demande préalable auprès du service Accueil Général - Espace Citoyen. Pour obtenir une autorisation, il est indispensable **de présenter une carte d'invalidité, ou une carte précisant "station debout pénible"** ou un certificat médical précisant une difficulté à se déplacer.

Contact : 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "Espace Citoyen")

📍 ESPACE FORME ET MUSCULATION DÉLOCALISÉ

Planning de l'espace forme

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-10h			gym douce	gym douce	
10h15-11h15		gym douce	gym douce	stretching	circuit training 10h45-11h45
12h15-13h15	gym douce	gym douce		stretching	renfo musculaire
17h15-18h15	gym douce		gym douce 17h15-18h15		
18h30-19h30	circuit-training	- gym douce - circuit-training	- stretching - circuit-training	bodysculpt	
19h45-20h45	circuit-training	- stretching - circuit-training		circuit-training	

Piscine

La Piscine municipale Sports et loisirs est fermée depuis la fin du mois de juillet pour une durée prévisionnelle de 9 mois.

Dans un premier temps, en avril 2020 et jusqu'à la rentrée de septembre 2020, seuls la natation scolaire et l'accueil public seront réouverts.

Les autres cours de natation ne seront ouverts aux usagers qu'à compter de septembre 2020.

À partir du lundi 30 septembre, les activités en salle espace forme vont reprendre et être délocalisées à l'espace de Grippé, route de la Valette.

Musculation

Trois plages horaires concernent la musculation personnalisée, le lundi, mercredi et vendredi, de 14h à 18h. Du matériel cardio sera à disposition : tapis de course, rameur, elliptique...

Tarifs : 1 séance : 4,90 €. Billets à prendre à l'accueil de la piscine le lundi, le mercredi et le vendredi de 14h à 17h.

Aucun abonnement mensuel ni aucune carte de 10 entrées ne seront délivrés. La vente se fera à l'unité.

La salle de Grippé n'ayant ni vestiaires, ni douches, l'entrée a été fixée à 4,90 €.

Espace forme

Pour les horaires de l'espace forme, référez-vous au tableau ci-dessus.

- Les réinscriptions auront lieu **martedì 3 septembre et mercredi 4 septembre** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h à l'accueil de la piscine.

- Les inscriptions auront lieu **jeudi 5 septembre** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h à l'accueil de la piscine (il est demandé un justificatif de domicile pour les Cessonnois).

Tarifs à l'année : Cessonnois : 1^{er} cours : 141 € ; 2^e cours et suivant : 105 € ;

Non Cessonnois : 1^{er} cours : 156 € ; 2^e cours et suivant : 120 €.



📍 RENCONTRE À LA FERME

Venez découvrir la production de tomates !

Depuis plus de 20 ans des agriculteurs ouvrent leur ferme pour présenter leur métier et leurs produits.

Dimanche 29 septembre, de 13h30 à 18h, 5 fermes ouvriront leurs portes dans le département.

Jean Guilbaud, "Les Jardins de Sévi-

gné", producteur à la Haye de Terre, à Cesson-Sévigné, vous présentera la production de tomates sous serre.

Venez profiter aussi d'un marché de producteurs locaux, d'animations pour enfants.

Une après-midi proche de chez vous, pour comprendre, découvrir ou redécouvrir l'agriculture.

Entrée gratuite.

FORUM DES MOBILITÉS URBAINES SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Les caisses locales du Crédit Agricole organisent en partenariat avec la Ville un forum des mobilités **samedi 14 septembre**, de 9h30 à 13h, place de l'église.

Ce forum a pour objet de mieux faire connaître les solutions alternatives à l'utilisation exclusive de la voiture personnelle en solo pour les déplacements quotidiens Domicile-Travail entre Rennes et sa périphérie.

Au-delà de fluidifier le trafic, notamment aux heures de pointe, les enjeux sont principalement d'ordre économique, environnemental et de santé publique, pour modifier nos comportements en terme de mobilité si l'on veut préserver notre cadre et notre qualité de vie.

Les acteurs de la Mobilité

Ce forum regroupe les principaux acteurs du transport en commun du Bassin Rennais, plusieurs acteurs du Covoiturage, de l'Autopartage et de la Mobilité Douce : le Star, SNCF, Breiz Go, Ehop, l'association Prévention Routière, Citiz Rennes Métropole, Roazhon Mobility, Cotaxigo, Taxi Rennais, Bikesport, Rayons d'Action et le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine.

Les animations

- **Prévention Routière** : 12 erreurs en vélo et simulateur de conduite ;
- **Crédit Agricole** : les dangers de l'alcool et circuit prévention ;
- **Rayons d'Action** : marquage vélo : Bicycode (sur présentation d'une carte d'identité, coût : 5 €) ;
- **Sur stand** : découverte des applications de covoiturage (y compris en taxis), des offres d'Autopartage et de Transport en commun (TER, Bus, Métro).

En collaboration avec la ville de Cesson-Sévigné

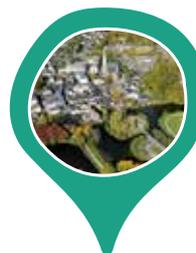
Forum de la mobilité urbaine

14 septembre 2019

9h30 - 13h

Cesson-Sévigné

(place de l'Église)



Forum ouvert à tous, entrée gratuite.
Venez nombreux !



Plusieurs lots ou goodies en lien direct avec la Mobilité à gagner !

- **Roazhon Mobility** : piste cyclable et sortie à vélo (sur réservation) ;

Contact : infos et réservations : animation.cl@ca-illeetvilaine.fr

PDU : PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS 2019-2030



Comment organiser les déplacements de 500 000 métropolitains sur le territoire de Rennes Métropole, à l'horizon 2030 ? C'est ce qu'organise le futur

Plan de déplacements urbains (PDU) de Rennes Métropole. Ce document fixe les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour satisfaire les besoins de dépla-

cements des personnes et des marchandises, avec un objectif d'usage équilibré de l'ensemble des modes de déplacements.

Le PDU s'applique aux 43 communes de la métropole rennais, pour la période 2019-2030.

Avant d'être définitivement adopté à la fin de l'année 2019, chaque métropolitain est invité à s'exprimer et à apporter ses observations dans le cadre de l'enquête publique qui a lieu jusqu'au 20 septembre 2019.

L'ensemble des pièces composant le PDU est consultable pendant l'enquête publique sur le site du registre dématérialisé :

www.registre-dematerialise.fr/1390



Christophe Lotz, adjoint chargé de la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et nouvelles technologies et Pierre Jacquemard de l'association Cesson Mémoire et Patrimoine devant la sculpture « L'appel à la prise de la Bastille » de Jean Boucher et le panneau QR-code.

📍 LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DU PATRIMOINE

Le patrimoine bâti de notre commune est remarquable. Il doit être préservé pour les générations futures et valorisé de façon ludique. La Ville a choisi de mettre en place un partenariat avec la dynamique

association « Cesson Mémoire et Patrimoine » pour développer une approche innovante basée sur les nouvelles technologies de la téléphonie mobile. « Elles permettent de valoriser, de s'approprier et de parta-

ger le patrimoine de notre ville. Votre téléphone lira le cryptogramme (QR-Code) apposé sur les panneaux d'affichage en immersion paysagère et vous serez connecté immédiatement et gratuitement au site web mobile de la Ville. » précise Christophe Lotz, adjoint au maire délégué à la vie citoyenne, à la communication et aux nouvelles technologies.

Le contenu multimédia réalisé en interne par le webmestre du service Communication donne accès à des commentaires, des histoires et des anecdotes, des documents d'hier et d'aujourd'hui. Les premiers panneaux ciblent le centre ville : le manoir de la Chalotais, le square Jean Boucher, la sculpture monumentale « L'appel à la prise de la Bastille », le manoir de Bourguevreur, le monument aux morts, l'église, l'ancienne mairie.

« Ces haltes seront placées, prochainement, dans un parcours pédestre sur une application de type "Cirkwi". Dans les prochaines années, de nouvelles haltes seront ajoutées pour compléter la valorisation du patrimoine Cessonnais. »

📍 CENTENAIRE DE LA SECTION UNC

Le samedi 27 juillet, la section de l'Union Nationale des Combattants de Cesson-Sévigné a célébré son centenaire. Bernard Colleu, président de la section depuis 2011 et Patrick Pleignet, adjoint au maire chargé des domaines de l'Économie, Agriculture, Emploi, Sécurité et Accessibilité des Établissements Recevant du Public, ont déposé une gerbe devant le monument aux morts.

C'était en 1919....

49 anciens combattants de la commune de Cesson, réunis à l'école publique des garçons le dimanche 27

juillet 1919, ont pris solennellement la décision de former une section de l'UNC. Le président l'abbé Beugard, aumonier de l'hôtel dieu, de Rennes

était nommé président. Absent, il ne siégera jamais au conseil d'administration. C'est donc Louis Priour qui prendra la présidence.



Bernard Colleu, président de l'UNC et Patrick Pleignet, adjoint au maire chargé des domaines de l'économie, Agriculture, Emploi, Sécurité et Accessibilité des Établissements recevant du public, déposant la gerbe.



Christophe Lotz, adjoint au maire, délégué à la vie citoyenne, à la communication, aux nouvelles technologies ; le Maire Albert Plouhinec entouré de monsieur et madame Almirall et Olivier Cogen, directeur général des Services.

🕒 "UN SOIR", UNE SCULPTURE DE JEAN BOUCHER DONNÉE À LA VILLE

En 1896, notre sculpteur local, Jean Boucher réalise une œuvre dénommée « Un soir ». Elle représente un jeune couple assis sur un banc, torses dénudés, le bas du corps drapé à l'antique. La base est carrée de 50 cm, la hauteur est de 66 cm. Le plâtre d'atelier est présenté au Salon des Artistes en 1896 où il n'est pas récompensé. Jean Boucher le présente de nouveau en marbre en 1899 où « Un soir » est

enfin primé. L'État se porte acquéreur du marbre, en 1899. Il est mis en dépôt dans la ville de Montauban, par arrêté du 4 octobre 1901.

« En 2017, lorsque j'organisais la refonte du site internet muséographique www.jean-boucher.org, j'annonçais dans l'édito "par le biais de donations et d'acquisitions, la collection d'œuvres de Jean Boucher conservée à Cesson-Sévigné s'est enrichie".



Monsieur Almirall lors de la signature des documents avec le Maire Albert Plouhinec officialisant le don de la statue de Jean Boucher "Un soir"

Le 19 juin 2019, monsieur Isidore Almirall, installé en Espagne, trouve mes coordonnées sur le site de la Ville et me contacte par téléphone, explique Christophe Lotz, adjoint au maire, délégué à la vie citoyenne à la communication, aux nouvelles technologies. J'apprends que Jean Boucher qui avait son atelier à Paris à la fin du 19^e siècle, avait un ami Carlos Baca-Flor, sans doute le peintre péruvien le plus célèbre, à qui il a donné le plâtre. » Les artistes héritières de Baca-Flor l'ont donné dans les années 1950 à monsieur Almirall père qui était également artiste. Monsieur Almirall qui vit à Barcelone l'a lui-même reçu en héritage. Le 2 juillet 2019, il a fait un crochet sur son parcours vers la Normandie pour en faire don à la Ville de Cesson-Sévigné. C'est avec une grande joie et une profonde reconnaissance que monsieur le Maire a signé avec monsieur Almirall les documents qui formalisent ce don.

🕒 BASE SPORTS NATURE : INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2019-2020

La base sports nature propose des cours toute l'année pour les enfants (école des "sports nature" de 6 à 17 ans) et des cours (débutant et perfectionnement) pour les adultes. Différentes activités sont également au programme : le kayak en eau calme et en eau-vive aux beaux jours, l'escalade en salle l'hiver, le golf, la course d'orientation et le trail. L'élaboration d'un déplacement, l'adaptation à différents milieux, la gestion des risques et les plaisirs liés à une pratique de pleine nature constitueront un fil rouge tout au long de l'année.

Renseignements : 2 route de Paris ;
tél. : 02 23 45 18 18 ;
base-sports-nature@ville-cesson-sevigne.fr



Exposition "Traces", parc de la Chalotais.

➤ EXPOSITION TRACES

Pour clôturer l'exposition "TRACES", deuxième édition des Rencontres Photographiques de ViaSilva, l'association Les ailes de Caius, en partenariat avec la SPLA ViaSilva et les Éditions de Juillet organisent **jeudi 12 septembre**, à partir de 18h30 au Calydon, rue du Chêne Germain, une rencontre avec Richard Volante et le collectif éphémère de photographes du dimanche.

Artisan Menuisier



Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet ● Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08

Portable 06 89 30 80 00

Fax. 02 99 83 79 02

➤ COUPONS SPORT

Pour les enfants de 6 à 9 ans : Coupon sport Ville de Cesson-Sévigné

La Ville offre un coupon sport de 20 € aux enfants de 6 à 9 ans, aux conditions d'attribution suivantes : les familles bénéficiaires des tarifs dégressifs. Justificatifs à présenter au service d'Action Sociale et des solidarités de la Ville de Cesson-Sévigné le matin sans rendez-vous : livret de famille, justificatif de domicile, attestation d'inscription au club affilié à l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV).
Renseignements : affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr ; 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "social").

Pour les jeunes de 12 à 15 ans : Coupon Sport du Conseil Départemental

Conditions d'attribution : les familles bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire. Votre enfant doit être inscrit à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV). Pour un coût d'adhésion et de licence compris entre 45 € et 90 €, le jeune a droit à un coupon sport de 20 €. Si le coût est supérieur à 90 €, deux coupons sport sont octroyés, soit 40 €. Lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive, vous devrez fournir les pièces justificatives suivantes : une pièce d'identité ou un livret de famille et l'attestation d'allocation de rentrée scolaire. Vous bénéficierez de la réduction au moment du règlement de l'inscription auprès de l'association, ou après remboursement du club par l'ANCV.

Renseignements : auprès du club sportif où vous comptez inscrire votre enfant ou sur le site du Conseil Départemental : www.ille-et-vilaine.fr

➤ VIDE DRESSING

Offrir une seconde vie à ses objets a le vent en poupe ! Et pour cause, cela comporte de nombreux avantages : réduction des déchets, protection de l'environnement, économies, etc. **Du mercredi 4 au samedi 7 septembre**, le centre commercial Carrefour Cesson offre aux visiteurs la possibilité de faire du tri dans leurs penderies, au profit des Restos du Cœur. L'occasion de réaliser une bonne action tout en rafraîchissant sa garde-robe.

En partenariat avec Les restos du Cœur de Cesson Sévigné, les habits collectés seront ensuite redistribués au profit des plus démunis afin d'offrir la possibilité à chacun de se vêtir à petit prix ou gratuitement.

Pour récompenser les bonnes actions, le centre commercial met en jeu 600 € par jour en bons d'achat que les participants pourront tenter de gagner (à dépenser dans les boutiques du centre, dans la limite d'une participation par jour et par personne).

MAISON DES JEUNES L'ESCALE

"À nous la montagne" : jardinage et séjour glisse



Le service Jeunesse organise, l'hiver prochain, une semaine à la montagne du 15 au 22 février 2020. Séjour en Haute-Savoie (460 €) pour les jeunes prioritairement de 14 à 17 ans. (Les jeunes de 13 ans peuvent candidater). Au programme, la découverte du snowboard. Afin de baisser le tarif du séjour et permettre aux jeunes de s'investir dans l'organisation de leurs vacances, le service Jeunesse propose une activité "jardinage" qui aura lieu tous les matins du 21 au 25 octobre 2019. Il s'agit d'une activité d'entretien et d'embellissement de différents lieux cessonais en partenariat avec le service Environnement-Cadre de vie de la commune. En contrepartie, la Ville prend en

charge une partie des coûts de ce séjour. Places limitées et inscription sous la forme de candidature.

Retrait des dossiers de candidature à la maison des jeunes l'Escale à partir du 4 septembre. Retour des candidatures à la maison des jeunes jusqu'au 27 septembre.

Les animations et accueil

- Soirée burger et jeux de rôles **vendredi 20 septembre** de 18h à 22h (5 €).

- Bowling **samedi 5 octobre** de 14h à 17h (11 €).

Accueil libre le mercredi et samedi de 14h à 18h et le vendredi de 16h à 18h30.

Fermeture de l'accueil samedi 7 septembre et samedi 5 octobre.

La prochaine programmation (du 21/10 au 21/12/19) sera disponible à partir du 1^{er} octobre.

Rappel :

L'accueil est gratuit et ouvert à tous Pas d'inscription nécessaire à l'accueil et départ et arrivée selon l'environnement et besoins des jeunes.

Contact : Escale, tél. 02 99 83 82 75

LE BRETON, NOTRE LANGUE

La langue bretonne attire de plus en plus d'apprenants : cette année, ils sont plus de 30 000, jeunes et adultes venus de tous horizons. Ils souhaitent s'approprier une langue qui fait la particularité de la Bretagne et qui constitue un lien fort au sein de la société. Les parents d'élèves sont notamment de plus en plus nombreux à décider d'apprendre le breton à la suite de leurs enfants qui sont inscrits en filière bilingue. Plusieurs formules sont proposées : cours du soir ou en journée, stages intensifs de 6 ou 9 mois. À l'issue de ces formations, les adultes peuvent valider leur niveau de langue par un diplôme d'État, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.

Contact : 0820 20 23 20 ;
www.brezhoneg.bzh
opab@opab.bzh

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS SAMEDI 5 OCTOBRE

Vous êtes arrivés à Cesson-Sévigné entre le début octobre 2018 et aujourd'hui ? C'est avec plaisir que le **samedi 5 octobre**, le Maire et son équipe municipale feront votre connaissance et vous souhaiteront la bienvenue. Cet accueil prendra la forme d'une présen-

tation de la Ville suivie d'un échange convivial avant un apéritif de bienvenue. Rendez-vous samedi 5 octobre à 10h30, à l'Espace Citoyen, place de Waltrop. Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir remplir puis retourner le coupon-réponse ci-des-

sous **avant le vendredi 20 septembre**, dernier délai, à l'Espace Citoyen. Vous pouvez également vous inscrire sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr
Contact : 02 99 83 52 00 (demander "communication")



Coupon-réponse accueil des nouveaux habitants

Nom : Prénom :

Adresse :

Je serai présent(e) le samedi 5 octobre à l'Espace Citoyen, place de Waltrop.

Je serai accompagné(e) de adulte(s) et de enfant(s).



G R O U P E



NOUVEAUTÉ - CESSON SÉVIGNÉ
Av. des Champs Blanc - ZAC Via Silva

PATIO SÉVIGNÉ



Du studio au 5 pièces

Accession libre ou à prix maîtrisé*
Pour investir : réduisez vos impôts avec la loi Pinel**

Espace de vente

13 rue du Puits Mauger à RENNES

0805 234 700 Service & appel gratuits

groupearc.fr



*Sous conditions et informations à notre espace de vente. **Investir dans l'immobilier comporte des risques. Le non respect des engagements de location entraine la perte du bénéfice des incitations fiscales. Illustrations non contractuelles : Artefacto - LANDEAUCREATION.COM - RCS RENNESB 342 042 546 - 07/2019

**FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 7 SEPTEMBRE,
DE 9H À 12H30, SALLE DES TENNIS MUNICIPAUX, RUE DE LA CHALOTAIS**



Plus de 80 associations seront présentes Salle des tennis municipaux, rue de la Chalotais, de 9h à 12h30, lors de ce forum dans des domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs, la solidarité, l'éducation, le social ou l'avis citoyen.

Les structures municipales seront également au rendez-vous : service des sports, base sports nature, golf, piscine, l'Escale ainsi que les écoles municipales d'arts, la Médiathèque, programmation de la Saison Culturelle.

Les associations

Sports

ASCK Les Poissons Volants, Association sportive du golf, association hippique, Athlétic Club Cessonnois, Cesson force athlétique, Cesson Grand Large, Élan Cesson, Fitness à Cesson, Cesson-Sévigé Tennis Club, Gymnastique volontaire, le Temps du Tchi, L'intervalle yoga, Cesson Rennes Métropole Handball, Prise de conscience du mouvement, Gardez-vous du chien, Haliotis Plongée, Zumb'attitude. OCC : Aikido, Bad-

minton, Basket, Cyclisme, Cyclotourisme, Escalade, Escrime, Football, Gymnastique, Judo, Karaté, Natation triathlon, Palets, Rando, Taï chi chuan, Tennis de table, Tir à l'arc, Viet vo dao, Volley, Yoga, Union OCC.

Culture et patrimoine

Amac 35 (maquettisme), Association paroissiale, Bagad de Cesson-Sévigé, Cercle Celtique de Cesson (danse), Cesson Danse, Cesson Mémoire et patrimoine, Chœur Sévigé (chorale), Club Photo, Country Road, Divertimento (chorale), Écrivain place publique, Émotions et créations, En Piste (cirque), Fufus de l'Ouest (protection des animaux), Kifekoi (théâtre amateur), La Saltarelle (danse médiévale), Les Amis de l'Orgue, Les Bouffes de l'Ouest (théâtre musical - opérette), OCC Italiamia (enseignement de l'italien), OCC Les Aristofans (théâtre), OCC Let's have fun, Vidéo Club Cessonnois.

Action sociale et solidarités

ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture), Action Emploi Cesson, ADMR (Aide à domicile

en milieu rural), Amicale des donateurs de sang bénévoles, France Parrainages, Secours Catholique, AESCD (association d'échanges solidaires de Cesson-Dankassari), Cesson 35 aide humanitaire, association d'animation résidences Automne et Beausoleil, Lions Club, Rotary Club, Vestiaire solidaire.

Éducation, jeunesse et vie citoyenne

ACERAM (assistantes maternelles), ACEVEH (association Cesson vivre en harmonie), APEL (parents d'élèves école Notre Dame), Diwan, Le Panier Cessonnois-Amap, Alliance pour Cesson-Sévigé, FCPE (écoles, collège, lycée), Union nationale des combattants.

Loisirs

Association Cesson Loisirs, LabocCesson, Cesson Vacances Nature, Cesson Retraite Active, Comité des fêtes, OCC Coeur et santé, OCC Sophrologie.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

La rentrée



Sécurisation des écoles

La Municipalité travaille depuis plusieurs mois avec la communauté éducative (enseignants, représentants de parents d'élèves) sur la thématique de la sécurité aux abords et dans l'école.

Ce travail a permis de dresser un diagnostic des points posant question tels que :

- ▶ Des lieux d'entrées dans les écoles parfois nombreux ;
- ▶ Ces mêmes accès parfois laissés **ouverts** ;
- ▶ La difficulté pour les directeurs de **gérer les allées et venues** (taxi, rdv médicaux) ;
- ▶ Un système d'alerte perfectible ;
- ▶ **La visibilité des effectifs** périscolaires à l'instant T ;
- ▶ **L'absence de matériel** de prévention des risques ;
- ▶ Des **besoins de formations** aux gestes de 1^{ers} secours.

Face à cela, la Municipalité a souhaité apporter des premières réponses soit :

- ▶ Une réduction des accès et un renforcement de la vigilance à leur fermeture ;
- ▶ La réflexion sur l'acquisition de systèmes de visiophonie permettant aux enseignants de répondre, sur leur temps de classe, aux appels émis au portail de l'école ;
- ▶ Le renforcement des exercices de sécurité sur les temps périscolaires ;
- ▶ Le déploiement de balises d'alerte permettant de prévenir les personnes dans l'école et les forces de police d'intrusions malveillantes ;
- ▶ La dépose des anciennes clôtures extérieures (hauteur : 1,20m) et des portails pour les remplacer par des clôtures à 1,80m ;
- ▶ La poursuite de la formation des nouveaux agents recrutés dernièrement aux gestes de premiers secours avec le concours de l'association La Croix Blanche (15 agents).

Écriture du nouveau projet éducatif de territoire 2019-2023.

Depuis la réforme des rythmes scolaires, la Ville a souhaité engager l'ensemble des acteurs éducatifs dans une démarche de construction d'un projet éducatif de territoire (PEdT). Le PEdT est une démarche de partenariat entre les services de l'Etat concernés (Éducation Nationale, DDCS, CAF) et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux (parents d'élèves, enseignants, associations locales, accueils péri et extrascolaires). Son objectif est de tendre à une continuité éducative des différents temps de l'enfant ce qui implique un diagnostic partagé et des objectifs clairement formalisés.

Le PEdT cessonais arrivant à échéance au 31 août 2019, les différents acteurs éducatifs se sont réunis pour en faire le bilan et dresser de nouvelles pistes d'actions. Cette réflexion a été accompagnée par l'expertise de messieurs Sébastien Notheisen, Conseiller pédagogique départemental de l'Éducation Nationale et de M Pierre-Yves Doré de la DDCSPP 35, qui ont permis de recentrer la démarche sur des objectifs concrets, mesurables et atteignables.

Ainsi, le comité de pilotage a priorisé trois axes pour le PEDT 2019-2023 :

- ▶ Favoriser le bien-vivre ensemble : Améliorer le climat entre les enfants et favoriser le dialogue enfant/adultes sur tous les temps ;
- ▶ Sensibiliser au développement durable : favoriser une meilleure gestion des déchets ;
- ▶ Respecter les rythmes des enfants : proposer un environnement propice à la détente et à la créativité des enfants.

Le 5 juillet 2019, une commission académique a évalué le projet de PEdT de Cesson-Sévigné. Cette dernière a donné un avis favorable à celui-ci.



Nouveau mobilier au restaurant scolaire Bourgchevreuil

Pour plus d'informations, une brochure de présentation des actions du futur PEdT sera à disposition des familles à la rentrée.

Travaux / aménagement

La période estivale est propice aux travaux et les écoles ont bénéficié de différentes rénovations et aménagements :

- ▶ Rénovation des sanitaires de l'école maternelle Beausoleil ;
- ▶ Changement de revêtement de sols à l'école élémentaire Bourgchevreuil ;
- ▶ Le restaurant scolaire.

La Municipalité a souhaité revoir la procédure inhérente à l'entretien / aménagement des écoles. La communauté enseignante a un besoin fort de placards et autres rayonnages pour stocker du matériel et entreposer les travaux des élèves. À partir de la rentrée, les placards seront construits en régie municipale et sur la base de modèle standardisé. Les avantages de cette organisation ?

Une réduction des dépenses, une rapidité de fabrication et une maintenance plus réactive. Cette méthode va être également appliquée aux peintures et sols des écoles qui seront harmonisés tout en gardant des touches de couleurs permettant de délimiter des zones spécifiques de l'école.

Commission restauration

La commission restauration est une instance composée d'élus, des directeurs d'écoles, de représentants de parents d'élèves, de techniciens et des chefs de cuisine. Elle se réunit deux fois par an pour aborder différents sujets inhérents au repas des enfants mais aussi à ce qui touche au temps de restauration. Forte des remontées des participants, la Municipalité va mener différentes actions à cette rentrée :

- ▶ Renforcement du tri sélectif pour sensibiliser les enfants à la gestion des déchets (thématique inscrite dans le futur PEdT 2019-2023) ;

- Suppression des serviettes en papier par des serviettes en tissu fournies par les parents ;
- Acquisition de nouveau mobilier de restauration permettant à la fois d'améliorer les conditions d'accueil des enfants de maternelle (tables anti-bruit) et les conditions de travail des agents (tables et chaises surélevées pour éviter de se baisser). Les maternelles de Bourgchevreuil se sont vues doter de ces tables en juin et les maternelles Beausoleil les recevront en octobre. Cette mesure permet en outre de gagner de la surface pour rajouter quelques places dans des restaurants connaissant une forte fréquentation (90 % des enfants restent manger à la cantine)

Café des parents

Le café des parents existe depuis 2011 et nous constatons que depuis quelques temps sa fréquentation est en berne. C'est pourquoi nous avons décidé d'arrêter cette action qui semble ne plus répondre à un besoin. Cependant, nous ne souhaitons pas abandonner les actions de soutien à la parentalité et réfléchissons à une autre forme d'intervention. Pour nous aider dans cette réflexion, un groupe de travail composé d'usagers, d'élues et de techniciens va être créé. Nous vous tiendrons informés du résultat de cette démarche.

Inscription scolaire du 1^{er} degré

Toutes les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Cesson-Sévigné (entrée en maternelle, en CP et nouveaux arrivants) se font à l'Espace Citoyen aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (16h le vendredi); le samedi de 9h à 12h.

Il est entendu qu'aucun dossier ne sera instruit par courrier, ni qu'aucun dossier incomplet ne sera traité.

Vous avez déjà instruit un Dossier Unique à l'Espace Citoyen :

Merci de prendre contact avec l'Espace Citoyen qui vous informera des pièces nécessaires pour l'inscription scolaire de votre enfant.

Vous n'avez pas instruit de Dossier Unique :

Il est nécessaire de vous présenter muni des pièces originales suivantes :

- Livret de famille (parents et tous les enfants)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance loyer, EDF)
- Extrait du jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale et des droits de garde en cas de séparation ou de divorce
- En cas de séparation de parents naturels : autorisation de l'autre parent
- Carnet de santé de votre enfant
- Numéro d'allocataire CAF
- Pour les familles non allocataires CAF, copie de l'avis d'imposition revenus n-2 (des deux personnes dans le cas d'un couple vivant maritalement)
- Attestation d'assurance responsabilité civile des parents.

Un certificat d'inscription vous sera délivré indiquant l'école du périmètre dont dépend votre enfant.

L'admission à l'école sera effective auprès de la direction de l'école sur présentation des pièces suivantes : le certificat d'inscription remis par la Ville et un certificat de radiation de l'ancienne école fréquentée.

En revanche, toute demande d'inscription dans une école, hors de ce périmètre, donne lieu à une procédure de dérogation.

L'inscription en maternelle : les enfants français et étrangers peuvent être accueillis à 3 ans. Ils peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement

prêts à la fréquenter.

Portail des familles

Pour les inscriptions et les réservations qui concernent les activités des enfants (scolaires et périscolaires), rendez-vous sur le portail des familles qui est accessible via le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Quotients Familiaux

Les quotients familiaux sont mis à jour chaque année en janvier.

Si vous avez autorisé le service Espace Citoyen - Accueil Général à consulter le site CAFPRO, votre quotient sera automatiquement mis à jour courant janvier 2020, sous réserve que vos revenus soient indiqués.

Dans le cas contraire, il vous appartient de transmettre les documents nécessaires à cette mise à jour à l'Espace Citoyen. **Il n'y a pas d'effet rétroactif.**

Aide aux séjours

Votre enfant part en voyage avec l'école, le collège, le lycée, l'Accueil de Loisirs 4-11 ans, l'Escalé.

Afin de permettre à chaque enfant de partir en séjour, la Ville de Cesson-Sévigné accorde des aides adaptées à la situation de chacun. Pour savoir si vous êtes éligible à ce dispositif, contactez le service Accueil Général, Espace Citoyen.

Rendez-vous de la rentrée

- Forum de rencontre entre parents et assistants maternels organisé par la Ville et le RAM (relai assistants maternels)/ point accueil petite enfance, **jeudi 12 septembre** à 19h, à l'Espace Citoyen.
- Présentation du futur pôle éducatif de Bourgchevreuil **mardi 17 septembre**, à 19h, à l'Espace Citoyen.



3 questions à

Béatrice Legault,
adjointe chargée de la petite enfance, vie scolaire, jeunesse et famille

Quel est le bilan de la réforme périscolaire ?

L'année dernière à la même époque, nous vous indiquions que la Municipalité allait envoyer un signal fort en direction des enfants et des familles quant à l'organisation des temps périscolaires (renfort de personnel, évolution des horaires, diversifications des activités proposées aux enfants...). Après une année de pratique, nous nous voyons confortés dans notre décision. En effet, cette réforme visait à apporter une amélioration de l'accueil des enfants en général. Cet objectif a été atteint grâce à l'implication des agents de terrain (référentes ALSH des groupes scolaires, animateurs périscolaires, services supports de la Ville) et grâce au concours financier de la CAF qui garantit aux familles un accueil répondant à un cahier des charges mettant en avant des intentions éducatives formalisées (projet pédagogique, charte étude surveillée) et un taux d'encadrement réglementé.

Pourquoi une réunion publique de présentation du futur projet Bourgchevreuil ?

La Ville connaît de grandes mutations aussi il est important d'anticiper cette évolution. Le site du groupe scolaire Bourgchevreuil est directe-

ment concerné par cette réflexion car de nouvelles populations vont arriver sur le territoire dont des familles avec enfants. Afin de les accueillir de façon adaptée et d'apporter un service de qualité, il nous est apparu important de renforcer les équipements scolaires. Cela va se traduire par la construction d'un nouveau bâtiment périscolaire en remplacement du local préfabriqué et par la création d'une nouvelle cuisine centrale adossée à un nouvel espace de restauration pour les enfants.

Ce projet va engendrer une forte activité liée aux travaux. Afin de présenter les différents aspects de ce projet (durée, emprise sur site) **une réunion publique est organisée le mardi 17 septembre à 19h à l'Espace Citoyen.**

Qu'est-ce que le Relai Assistants Maternels ?

Comme je l'ai dit précédemment la Ville connaît de grandes mutations et il est aussi important de les anticiper dans le domaine de la petite enfance. La Ville propose une offre très diversifiée de modes de garde : crèches municipales et privées, micro crèches en délégation de service public et privées, assistantes maternelles. Afin de répondre au mieux aux besoins des parents et des professionnels de l'accueil individuel, nous avons voulu développer ce service. Nous avons donc augmenté le temps de l'animatrice du relai assistants maternels qui pourra, de ce fait, mener à bien ses missions : offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles et informer les familles et les professionnels de la petite enfance.

Depuis le 1^{er} juillet 2019, les temps de permanence de l'animatrice ont changé et elle reçoit sur rendez-vous les parents et les assistants maternels, à la mairie de Cesson-Sévigné,

Réunion publique d'information

>> Présentation du <<
futur Pôle éducatif de Bourgchevreuil



Mardi 17 septembre 2019

>> 19h00 <<
Espace Citoyen

le lundi et le mardi de 15h à 18h, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h30. Elle met en relation l'offre et la demande via, par exemple, la mise en place de trois forums de rencontres tout au long de l'année, informe sur les questions concernant le droit du travail et sur les conditions d'accès au métier d'assistant maternel en organisant des réunions d'information collective. Elle assure aussi une permanence téléphonique le mardi et le vendredi de 13h30 à 15h.

Le relai assistants maternels est également un lieu d'animation en direction des assistants maternels, des enfants et des parents. Pour cela, elle anime des ateliers d'éveil à destination de ces derniers et propose des temps festifs et conviviaux : temps collectifs à Noël et en fin d'année scolaire, des ateliers d'éveil en plein air dans les quartiers de la ville. Enfin, elle contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes à domicile en facilitant leur départ en formation continue et en mettant en place des espaces d'échanges des pratiques professionnelles.

Afin de pouvoir bénéficier de ces services gratuits, vous pouvez contacter le relai assistants maternels au 02 99 52 83 00 en demandant « social » ou « ram ».



NOS PERMANENCES EN SEPTEMBRE

Salle du Pressoir, de 11h00-12h00, le 14 septembre Annie Seveno, le 28 septembre Claudine David, le 25 septembre à l'Espace Citoyen de 18 à 19 h00 Alain Thomas.

« Réussissons une ville pour tous. »

**SOLIDARITÉS
ÉGALITÉ CITOYENNETÉ
LIBERTÉ D'EXPRESSION
MOBILITÉ
ACCESSIBILITÉ**

Photo : Claudine David, Claude Gérard, Sylvie Marie-Scipion, Annie Séveno, Christian Anneix, Alain Thomas.

CULTURE ET SOLIDARITÉS, SOCLE DU VIVRE ENSEMBLE

Cette nouvelle saison culturelle devrait, encore cette saison, illustrer la citation de l'écrivain Georges Duhamel « *La culture est ce qui fait d'une journée de travail une journée de vie* ».

Cette dernière de la mandature est à l'image des saisons initiées depuis 2008. Elle réaffirme le rôle de la culture dans l'attractivité de Cesson-Sévigné. Nous constatons, avec satisfaction, que les coûts restent au même niveau que l'an dernier contrairement aux augmentations des coûts des services qui augmentent toujours plus que l'inflation chaque année. Nous avons voté favorablement la programmation culturelle.

Nous espérons que la présence de la Glaz Arena, salle privée, qui va accueillir des concerts, des spectacles, des ballets proposés par de grosses sociétés de production pour satisfaire la capacité de 4500 places, n'engendrera pas de confusion entre la saison culturelle cessonnaise proprement dite et une programmation privée avec des tarifs de billetterie bien plus élevés.

LE PASS CULTURE, POURQUOI PAS À CESSON-SÉVIGNÉ ?

Convaincus de son bien fondé, nous avons demandé en Conseil Municipal du 26 juin à ce que le **Pass Culture pour les 18 ans**, mesure expérimentale gouvernementale applicable à la Bretagne visant à maintenir la relation des jeunes avec la culture, soit opérationnelle à Cesson-Sévigné pour des spectacles ou des activités culturelles.

GRAVES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ÉPICERIE SOCIALE, LA PASSERELLE

Lors du dernier conseil municipal du 26 juin, nous avons interpellé le Maire sur les graves dysfonctionnements de l'épicerie sociale, **la Passerelle**. Nous étions déjà intervenus en Conseil **le 27 février pour demander à ce que les articles 6 et 7 de la convention signée entre l'association, délégataire, et la commune soient respectés**. Notre demande est restée sans suite.

La convention de délégation entre l'association et la ville oblige à respecter des règles portant sur la distribution de denrées périssables.

En juin, une délégation de bénéficiaires accompagnés de membres de l'association est venue nous faire part de leurs inquiétudes quant au fonctionnement de la Passerelle. **Notre rôle a été de relayer ces inquiétudes au vu des éléments qui nous ont été apportés.**

- application des articles 6 et 7,
- non respect des règles d'hygiène pour la distribution alimentaire, six jours d'écart entre la réception et la distribution des produits, congélation et séparation de lots...
- manque de produits d'hygiène,
- défaut de continuité de services pour l'été.

Suite à cette intervention, l'épicerie sociale a pu rester ouverte en juillet et une réunion a été organisée.

Nous demandons la création d'une commission ouverte pour réfléchir au fonctionnement de la Passerelle et à ses relations avec la municipalité qui ne doit pas négliger son rôle de contrôle.

Le rôle de la Passerelle est essentiel à la cohésion sociale dans notre commune.

🗨 EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

LA VILLE GARDERA-T-ELLE SA 4^E FLEUR ? NOUS SOMMES CONFIANTS !



Nous accompagnions Monsieur le Maire lors de la visite du jury « Villes et villages fleuris » le 6 août dernier. Lors de son précédent passage en août 2016, le jury avait décidé que Cesson-Sévigné méritait à nouveau ce précieux label « 4 fleurs ». Attribué pour 3 ans, celui-ci peut être remis en question lors du passage suivant du jury, comme l'a précisé à la journaliste Madame Lesage, Directrice du Comité National que nous avons l'honneur de recevoir en personne, assistée de trois autres membres de ce jury national.

Ce plus haut niveau de labellisation, attribué aux villes et villages fleuris, seules 247 communes l'ont obtenu à ce jour en France. Ce classement exigeant répond à des critères d'évaluation sur des aspects qui comprennent le fleurissement, mais vont bien au-delà.

On remarque dès les premiers échanges lors du parcours que le jury est sensible à l'ambiance paysagère, à la biodiversité, à la propreté, à l'attractivité du cadre de vie pour les familles comme pour les entreprises dont les personnels peuvent bénéficier d'espaces verts bien entretenus à proximité de leur lieu de travail. La présence importante de l'arbre, son entretien, le choix d'espèces variées sélectionnées pour leurs feuillages, leurs bois, leurs baies ou leurs fruits, assurant toute l'année une trame végétale de qualité ne se voit pas partout. Des villes au caractère plus touristique ont de beaux fleurissements, mais l'arbre n'y est pas présent ou pas assez nous a fait remarquer un des membres du jury.

Les tailles d'arbustes, les alignements, certaines compositions de massifs floraux ont été reconnus comme spécifiques à Cesson-Sévigné et donc comme des éléments identitaires que la présidente nous a dit important de conserver. Ce dont nous sommes absolument convaincus.

Bien entretenir les espaces verts particulièrement étendus dans notre commune, prendre soin du patrimoine végétal et de la biodiversité, gérer écologiquement les espaces publics et inciter les particuliers à faire de même est le fil conducteur de notre action au jour le jour auprès des équipes qui assurent ce travail.

Le jury a rencontré toute l'équipe des jardiniers et techniciens de la propreté et des bâtiments à mi-parcours de la visite. Nous en sommes très heureux car c'est à eux que nous devons d'avoir montré que la mise en œuvre d'une gestion de développement durable n'est pas incompatible avec un fleurissement généreux et créatif. Le Maire les a félicités en leur disant son admiration pour leur travail. Nous partageons totalement son avis et attendons dans la sérénité la réponse du jury qui parviendra en fin d'année.

Pierre Éon, conseiller délégué aux espaces verts, voirie, mobilité et transport

Yannick Gaborieau, adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie et de la voirie

Yvonne de la Tour, conseillère déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle

Christophe Lotz, adjoint chargé de la vie citoyenne, la communication et les nouvelles technologies

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal des mercredis 12 et 26 juin. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 JUIN Subvention

Les élus ont attribué à l'unanimité une subvention complémentaire de 257,75 € pour la rediffusion de l'opéra "Le Vaisseau fantôme" de Wagner. Cette subvention vient en complément de la subvention de 2 600 € déjà votée.

Saison Culturelle 2019-2020

Le projet artistique et culturel de la saison 2019/2020 a été validé à l'unanimité, ainsi que les modalités d'abonnement, de réservation et de billetterie.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 JUIN

- M. le Maire informe l'assemblée de la décision modificative en date du 4 juin 2019 concernant la régie de recettes location salles/équipement : le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 12 200 €.

- M. le Maire informe l'assemblée du compte rendu du Conseil communautaire du 16 mai 2019.

Zac Les Pierrins

- Les élus ont approuvé à l'unanimité le compte rendu financier arrêté au 31 décembre 2018 présenté par la SPLA ViaSilva concernant la Zac Les Pierrins.

- La revente de la maison située 19 lieu-dit "Petit Moucon" par l'établissement public foncier de Bretagne a été approuvée à la majorité (24 voix Pour, 1 abstention, 6 voix Contre). Le prix de cession s'élève à 320 000 € hors droits d'enregistrement et hors taxes.

Zone d'aménagement concerté du Chêne Morand : dénomination des voies nouvelles

Les voies nouvelles de l'opération de la ZAC du Chêne Morand, rue du Champ Guillet, rue des Vendanges, rue du Mottay, rue du Rapin, rue Anneau de la Grée ont été dénommées à l'unanimité.

Gestion du réseau d'assistants maternels (RAM)

Les élus ont autorisé à l'unanimité l'avenant n°1 de la convention entre la Ville et l'Udaf 35 (Union départementale des associations familiales d'Ille-et-Vilaine) concernant la gestion du réseau d'assistants maternels (RAM). La subvention annuelle est modifiée, permettant

l'augmentation du temps de travail de l'animatrice du RAM au sein de la commune à compter du 1^{er} juillet 2019 (Passage de 0,7 équivalent temps plein (ETP) à 0,9 ETP). Le versement d'un complément de subvention s'élève à 2 152 € s'ajoutant aux 20 041 € déjà versés (soit un total de 22 193 €) au titre de l'année 2019.

Composition du conseil de la Métropole pour le prochain mandat 2020-2026

Il a été retenu à l'unanimité un nombre total de 112 sièges pour l'effectif du Conseil métropolitain de Rennes Métropole (dont 4 pour Cesson-Sévigné).

Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)

Les tarifs de la TLPE pour 2020 ont été actualisés conformément au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année (N-2) calculé par l'INSEE, à savoir + 1,6 %.

Gestion des micro crèches "Écolo et compagnie" et "les P'tits coeurs"

Les élus ont pris acte de la présentation au Conseil du rapport annuel 2018 par la Société Crèche Attitude relatif à la gestion de la micro-crèche « Écolo et compagnie » et ont pris acte de la présentation au Conseil du rapport annuel 2018 par la Société Babilou relatif à la gestion de la micro-crèche « Les P'tits Cœurs ».

Micro crèche 71, rue de Rennes

Il a été approuvé à l'unanimité la convention de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche située 71, rue de Rennes avec la société Crèche Attitude.

Simade 35 (Syndicat Intercommunal Maintien À Domicile Personnes Agées)

La modification des statuts du Simade 35, articles 1 « Dénomination et composition » et 7 « Ressources du syndicat » a été approuvée à l'unanimité.

Information : mise à disposition du personnel communal

Les élus ont pris acte de l'information relative à la mise à disposition de trois agents de la commune auprès du club Cesson Rennes Métropole Handball, de l'Athlétic Club Cessonnois et du Centre Communal d'Action Sociale.

Attribution des subventions aux associations - actualisation d'un montant

L'attribution d'une subvention de 44 735 € à la crèche CALAIS gérée par l'association Parenbougé (à la place de 44 152,50 €) a été approuvée à l'unanimité pour 2019.

➤ UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN COPROPRIÉTÉ ? RENNES MÉTROPOLE VOUS AIDE



La rénovation des bâtiments est un enjeu prioritaire du Plan Climat.

Face à l'urgence climatique, Rennes Métropole s'est fixée l'ambition, à travers son Plan Climat Air Énergie Territorial, de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre (GES) par habitant à l'horizon 2030. Le secteur de l'habitat étant le deuxième le plus émetteur, avec 23 % des émissions de GES, il importe d'augmenter significativement le nombre et la performance des rénovations énergétiques.

Le Plan Climat du territoire vise un objectif de 6 000 logements rénovés en BBC chaque année.

Comment y arriver ?

Dans la Métropole, les copropriétés construites avant 1990 représentent un potentiel important : 3 250 copropriétés, soit 50 000 logements. Après une phase expérimentale ciblée sur douze copropriétés volontaires, Rennes Métropole a décidé de renforcer son aide aux copropriétés à travers :

► l'attribution de subventions collectives et individuelles pour les copropriétés s'engageant dans un projet global de rénovation énergétique (objectif BBC rénovation) ;

► l'offre d'accompagnement proposée par écoTravo-copros : soutien méthodologique, accompagnement sur les plans de financements, ... à toutes les étapes du projet de rénovation énergétique.

Les conditions d'éligibilité de la copropriété :

- être située dans Rennes Métropole ;
- être inscrite aux registres de la copropriété privée ;
- avoir été construite avant 1990 ;
- avoir au moins 75 % des lots principaux ou 75 % des tantièmes à usage principal d'habitation.

Quelles aides ?

► **Une aide à l'audit énergétique et architectural** qui consiste en la réalisation d'une étude technico-économique pour établir des scénarii de programmes de rénovation de la copropriété pour améliorer la performance énergétique ainsi que pour connaître les travaux de gros entretien et de mise en sécurité à réaliser dans les dix ans. Un des scénario proposé par le prestataire permettra de définir la faisabilité technique ainsi que le coût d'un programme de travaux niveau BBC Rénovation sur la copropriété. La subvention collec-

tive s'élève à 50 % du montant de la prestation, plafonnée à 100 € par lot principal.

► Une aide aux études de conception de rénovation énergétique.

La subvention collective représente 50 % du montant de la prestation, plafonnée à 500 € par lot principal.

► Une aide aux travaux

La subvention collective pour l'atteinte du niveau BBC Rénovation est de 3 500 € par lot principal, la subvention collective additionnelle pour copropriétés en QPV ou reconnues fragiles est de 1 500 € par lot principal. Enfin, la subvention individuelle additionnelle pour les copropriétaires devant remplacer leurs menuiseries d'origine représente 20 % du montant, plafonné à 2 000 € par lot principal.

Contact : 02 99 35 22 00 ;

ecotravicopro@territoires-rennes.fr
www.ecotravo.rennesmetropole.fr

➤ FORMATION COMPOSTAGE

Formation compostage par Rennes Métropole **samedi 28 septembre** de 10h à 12h, à la mairie-annexe. Présentation salle Caradeuc, puis, site de compostage de la Chalotais (tenue de jardin conseillée). L'objectif de l'atelier gratuit est de découvrir ou améliorer les différentes techniques de compostage pour vos restes de cuisine et de jardin.

Inscription obligatoire.

À noter : des opérations de broyage de végétaux auront lieu à la déchetterie **mercredis 23 octobre et 13 novembre**, de 14h à 18h.

Contact : Rennes Métropole au 0 800 01 14 31 (appel gratuit)



Le lundi 17 juin, Yannick Cochand, responsable de l'association Zappar est intervenu auprès des enfants pour inaugurer le globe terrestre des enfants du monde qui voyage dans plusieurs pays et qui a fait une halte à Cesson-Sévigné.



Des collégiens de Waltrop ont été reçus par le Maire Albert Plouhinec le mardi 18 juin à l'Espace Citoyen dans le cadre de l'échange avec 28 élèves de 4^e de la classe de Florence Tréhot, professeure d'allemand au collège Bourgchevreuil.



Vernissage de l'exposition Traces, le jeudi 20 juin, parc de la Chalotais, fruit du travail du photographe Richard Volante réalisé en 2018, lors de sa résidence sur le territoire de Via-Silva, et de son collectif éphémère de « photographes du dimanche ».



Passage du jury des maisons et appartements fleuris le mercredi 26 juin. Les résultats seront dévoilés lors du salon de la diversité végétale Délices de Plantes samedi 21 septembre, parc du Pont des Arts.



L'évènement incontournable "Sortez c'est l'été" a de nouveau attiré la foule le samedi 29 juin, avec la fête de la musique, le bal populaire et le feu d'artifice.



Grande réussite de la course de canards organisée par six Rotary Clubs le samedi 29 juin à la rivière sportive. L'intégralité des bénéfices a été reversée aux associations END Polio Now, Émeraude Voile Solidaire et AVC 35.



La Fête des familles le dimanche 30 juin organisée par la Ville, parc du Pont des Arts a connu une forte affluence. Au programme, des jeux, des animations musicales et sportives pour petits et grands.



Inauguration de l'exposition "C'était hier", réalisée par l'association Cesson Mémoire et Patrimoine, le mercredi 3 juillet au manoir de Bourgchevreuil.



La députée Laurence Maillart-Méhaignerie a visité l'exposition "C'était hier" vendredi 26 juillet. L'exposition était visible au manoir de Bourgchevreuil tout l'été.



Passage du jury du Comité National Villes et Villages Fleuris pour le maintien du label 4^{ème} fleurs, le mardi 6 août.



Le label 4 fleurs valorise le travail collectif effectué par les équipes municipales. La pluie tant attendue était de la partie.



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

ESSENTIEL & DOMICILE

solutions professionnelles d'aide à domicile



JARDINAGE



MÉNAGE - REPASSAGE



GARDE D'ENFANTS

ALLEGEZ VOTRE RENTREE !!

PENSEZ E & D !!!

Qualité Certifiée
50%
réduction d'impôt

Avis Vérifiés

★★★★★ 4,5/5*

*Avis clients certifiés

DES SERVICES DE QUALITES
SUR VOTRE COMMUNE



15, place de l'Eglise
35135 Chantepie

DEVIS GRATUIT
02 22 91 04 10



www.essentiel-domicile.fr

SI
services à
la personne



MALO TRAVAUX GÉNÉRAUX

MULTISERVICES

17, Cours de la Vilaine
35510 Cesson Sévigné

malopetitstravaux@gmail.com

06 08 68 41 98



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné

tél 02 99 26 98 34

port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com

contact@priouldecoration.com

facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

ÉCONOMIE & COMMERCES

VAY-FOOD, GALERIE COMMERCIALE BOURGCHEVREUIL

Les trois frères Idigov ont repris le restaurant Déliss Kebab situé dans le centre commercial Bourgchevreuil. « Nous avons changé le nom : Vay-food, qui signifie "Notre gastronomie", et nous développons l'offre en plus du kebab : des takos, burgers, pizzas... soulignent-ils. Nous proposons aussi de la pâtisserie faite maison. »

Ils ont fait le choix de servir des produits de bonne qualité et frais. « Notre fournisseur de viande nous assure de ne livrer que notre restaurant dans le bassin rennais. » Des menus avec des pains sans gluten sont proposés. Il est possible de se restaurer sur place ou de se faire livrer. « Nous apprécions le fait d'être dans cette galerie commerciale : nous avons été très bien accueillis par les autres commerçants. Cela nous motive pour rester à Cesson-Sévigné ! »

Vay-Food est ouvert tous les jours, de 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h.



Bilal et Ahmed Idigov (Magomed absent sur la photo)

➔ VAY-FOOD

Centre commercial Bourgchevreuil
50, rue de Belle Épine
09 81 10 89 14

ÉCONOMIE & COMMERCES

NOUVEAUX GÉRANTS AU MAGASIN DE PRESSE DU CENTRE COMMERCIAL BEAUSOLEIL



Philippe Ramé et Sophie Bienvenu ont repris le magasin de presse au centre commercial Beausoleil

➔ MAGASIN DE PRESSE

Centre commercial Beausoleil
38, rue du Muguet

La reprise du magasin de presse par Philippe Ralé et Sophie Bienvenu est un challenge pour le couple. En effet, ils viennent d'un univers professionnel qui ne les prédestinaient pas forcément pour exercer ce métier : Philippe Ralé travaillait à la chambre de commerce d'Ille-et-Vilaine et Sophie Bienvenu était secrétaire médicale.

Un article dans la presse locale leur a fait découvrir l'histoire d'Olivier Colas, l'ancien gérant, qui cherchait un repreneur. « Nous nous sommes dit "pourquoi pas nous ?" Au fil des échanges avec lui, nous avons été convaincus. » Le couple qui a trouvé un moyen de faire un projet ensemble a décidé de poursuivre les prestations proposées (jeux à gratter, recharge de la carte KorriGo...) « C'est un magasin de presse spécialisé. Par exemple, pour le thème du train, on a le choix entre dix revues différentes. Les gens viennent trouver le magazine qui leur correspond. » Le couple a décidé d'étoffer l'offre en papeterie. « Il y a un magasin de presse à cet endroit depuis le début de la galerie Beausoleil, dans les années 70. Nous continuons l'histoire. »

Le magasin de presse est ouvert du lundi au samedi, de 7h30 à 13h et de 14h30 à 19h30.

➤ SAISON CULTURELLE



➤ OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Dès 19h. Soirée d'ouverture de la Saison Culturelle.

Rencontrez les artistes de cette nouvelle Saison et leurs projets.

Un amour exemplaire. Dès 21h Théâtre

D'après la bande dessinée de Florence Cestac et Daniel Pennac. Dans un village du Sud de la France, un petit garçon de 8 ans est fasciné par l'amour hors norme que se portent Jean et Germaine ; il décide alors d'adopter et d'aimer ce couple envers et contre tous...

Dans la réalité, cet enfant était Daniel Pennac. Devenu adulte et écrivain, il confie l'histoire de ce couple à son amie dessinatrice Florence Cestac, avec la mission d'en faire une bande dessinée. Clara Baueur porte aujourd'hui ce récit à la scène.

Mardi 1^{er} octobre au Carré Sévigné
Tarifs : 24 € / 22 € / 19 €

➤ CHANT/DANSE ADN BAROQUE

Compagnie Up to the moon.
Le contre-ténor Théophile Alexandre et le pianiste Guillaume Vincent



L'ouverture d'abonnement de la saison culturelle a eu lieu le lundi 24 juin. Comme les deux années passées, il était possible de choisir ses spectacles sur place, au Pont des Arts, ou d'effectuer l'opération en ligne, via le site internet du Pont des Arts, www.pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr

Si des spectacles ne sont plus disponibles en abonnement, ils peuvent encore l'être en billet à la place. Pour vérifier cette information, il suffit de cliquer sur l'onglet « Billet à la place ».

Dans le cas contraire inscrivez-vous sur liste d'attente en envoyant un mail à pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr, et si des places se libèrent, vous serez contacté par le service Culturel.

offrent une superbe expérience musicale et sensorielle en proposant une vision originale des chefs-d'œuvre baroques, mêlant musique, mise en espace et danse.

Mardi 8 octobre au Carré Sévigné à 20h30

Tarifs : 26 € / 24 € / 20 €

➤ EXPOSITIONS

Nature sacrée, Sacrée Nature

Une invitation à la découverte des univers sensibles de Sophie Latron Gruel et de Luc Leguériel, artistes cessonais.

Leur lien à la Nature et à l'émerveillement qu'elle leur procure créent une oeuvre poétique, parfois mystérieuse, où les mots Beauté et Harmonie font sens.

Vernissage mardi 3 septembre à 18h.

Galerie Pictura, du mardi 3 au mercredi 25 septembre.

Au fil des Saisons

L'exposition retrace les instants les plus marquants de la saison 2018-2019, immortalisés par le photo-club

de Cesson-Sévigné. Un parcours dans l'imaginaire artistique qui retrace les instants les plus marquants des spectacles de la saison 18-19 et de ceux à venir en 19-20. Une sélection d'ouvrages, de CD et DVD en lien avec la saison à retrouver à la médiathèque.

Du 2 au 28 septembre, hall du Pont des Arts et médiathèque.

➤ ÉCOLE DES ARTS

Quelques places sont encore disponibles dans les cours suivants :

- Éveil Arts Plastiques (grande section maternelle) le mercredi de 15h à 15h45 ou de 15h45 à 16h30

Les sujets abordés sont directement issus d'un choix d'œuvres extrait dans l'histoire de l'art en rapport avec la thématique de l'année.

Techniques abordées : graphite, encre de chine, aquarelle, gouache, acrylique, modelage et gravure.

- Cours d'Arts Plastiques pour les élèves de CM1-CM2 et 6^{ème} le mardi de 17h30 à 19h.

- Cours d'Arts Plastiques pour les élèves de 5^{ème}- 4^{ème} et 3^{ème} le mercredi

de 16h30 à 18h.

- Éveil à la Danse le lundi de 17h à 17h45

- Danse Sensitive | cours adultes
1 séance de 3h | 1 samedi par mois

- Danse contemporaine pour adultes intermédiaires le vendredi de 19h30 à 21h00

- Cours de hip-hop pour collégiens le jeudi de 18h à 19h

- Cours de hip-hop pour lycéens le jeudi de 19h à 19h30

- Cours d'instrument de musique : accordéon diatonique, trombone.

- Chorale enfants (élèves en CE1 et CE2) le jeudi de 18h à 19h30

Renseignements et inscriptions :

École des Arts au 02 99 83 52 00

ecole-des-arts@ville-cesson-sevigné.fr

📖 MÉDIATHÈQUE

En septembre, la Médiathèque reprend ses horaires d'ouverture habituels

Lundi : 15h-19h

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 10h-12h et 14h-19h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

En dehors des horaires d'ouverture une boîte retours est à votre disposition 7j/7.

Attention : dans le cadre de Délices de Plantes, la Médiathèque sera fermée **samedi 21 septembre**.

Modalités d'inscription et de prêt

Pour vous inscrire, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois). Vous pourrez emprunter 15 documents (livres, revues, CD, textes enregistrés, partitions) + 3 DVD (uniquement sur les cartes adultes).

L'inscription peut être gratuite suivant certains critères (moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi...).

Tout au long de l'année, la Médiathèque propose des animations gratuites et pour tous les âges.

Atelier création d'art-thérapie

Sophie Latron, artiste et art-thérapeute évolutive certifiée, propose un atelier de création sur la Nature **samedi 14 septembre** à 14h. En expérimentant le dessin intuitif aux pastels secs, petits et grands prennent soin de leurs "états émotionnels du moment". Tout public à partir de 5 ans. Durée : 2 h. Sur réservation.

Ateliers land-art

Luc Leguérinel, photographe, artiste plasticien et éco-paysagiste, propose un après-midi nature et artistique **mercredi 25 septembre** à 14h30. Vous apprendrez à construire une cabane-igloo avec les branches et de la ficelle, vous inventerez des animaux avec des éléments trouvés lors d'une balade dans le parc et vous imaginerez collectivement un mandala géant en land art. Tout public à partir de 9 ans. Durée : 2h. Sur réservation à partir du 4 septembre.

Lâcher de livres-voyageurs

À l'occasion de l'accueil des nouveaux habitants, la Médiathèque, en partenariat avec le service d'Action sociale et des solidarités, tiendra un stand **samedi 5 octobre**, de 10h à 12h30, devant l'Espace Citoyen.

Concert au casque : O Lake

Le Rennais Sylvain Texier, ancien membre de "Fragments" et à l'origine de "The Last Morning Soudtrack", propose un nouveau projet en compagnie de Gérald Crinon Rog **samedi 5 octobre**, à 16h et à 17h30. Le duo se produit au piano et aux machines pour un concert au casque intimiste, mélange de musique cinématographique et contemplative. Tout public. Durée : 40 mn. Sur réservation à partir du 14 septembre.

Rencontre avec Daniel Pennac

Après le spectacle d'Ouverture de Saison *Un amour exemplaire* du mardi 1^{er} octobre, une rencontre avec



© Jean-Luc Leguérinel

Exposition Nature sacrée, Sacrée Nature, Galerie Pictura

l'auteur Daniel Pennac est prévue **mercredi 2 octobre** à 14h, auditorium du Pont des Arts. Auteur primé des livres pour enfants *Au bonheur des ogres*, *La Fée Carabine* ou encore *La Petite Marchande de prose*, Daniel Pennac s'illustre comme romancier, scénariste ou encore essayiste pour la bande dessinée, la télévision, le livre audio... Désormais sur les planches dans *Un amour exemplaire*, adaptation théâtrale de la BD autobiographique éponyme, il vient nous présenter ce projet insolite. Entrée libre.

📍 MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FERRIÉ

- Musée ouvert les mardis, jeudis, samedis de 13h à 18h30 ; les mercredis, de 9h à 12h et de 13h à 18h30, les vendredis, de 13h à 17h ; les dimanches, de 13h30 à 17h30. Entrée gratuite.

- Journées du patrimoine **samedi 21 septembre**, de 13h à 18h30 **et dimanche 22 septembre** de 13h30 à 17h30 avec envols de pigeons voyageurs pour clôturer l'exposition temporaire « Témoins de la Grande Guerre », visites guidées gratuites et quizz pour enfants. Envolées de ces petits messagers à plumes avec vos messages tirés au sort.

02 99 84 32 87 ; www.espaceferrie.fr

CHANTEPIE • VEZIN

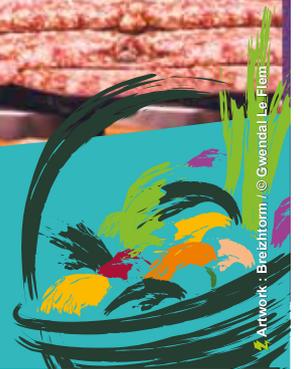
PIERRE-YVES,
ÉLEVEUR
BIEN ÉLEVÉ

BRIN
D'HERBE
MAGASIN DE PAYSANS

www.brindherbe35.fr

BIO, FRAIS, LOCAL

FRUITS & LÉGUMES • VIANDES & CHARCUTERIES
CRÈMERIE • ÉPICERIE • PAINS • BOISSONS



Artwork : Beziatom / © Gwendal Le Flem



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

2h offertes,
pour tout
abonnement*

VIVA NOUNOU • VIVA JARDIN • VIVA BRICO • VIVA MÉNAGE

DU TEMPS POUR

faire le ménage OU partir en voyage ?

50%
de crédit
d'impôts

Devis
gratuit

POUR NOUS CONTACTER

02 99 27 85 72

90 rue Alphonse Guérin, 35000 Rennes

WWW.VIVASERVICES.FR

*Offre valable pour tout engagement signé pendant le mois en cours. Offre réservée aux nouveaux clients et applicable uniquement pour tout contrat de 6 mois minimum de ménage et garde d'enfants de plus de 3 ans.



📍 PALMARÈS SPORTIF

Le palmarès sportif 2019 de la Ville de Cesson-Sévigné a été dévoilé le lundi 24 juin au Carré Sévigné en présence du Maire, Albert Plouhinec. Jean-Pierre Savignac, adjoint chargé des sports, vie associative et sécurité publique et Dominique Duvigneau, éducateur sportif de la Ville ont animé la soirée.

Camille Prigent a été élue "sportive de l'année". À l'étranger le jour du palmarès, c'est Anne Boixel, son entraîneuse qui est montée sur scène pour recevoir le trophée. Ses résultats : 3^{ème} du championnat de France Elite slalom en kayak ; 1^{ère} du championnat du monde slalom kayak catégorie U23 à Ivrea (Italie) ; 1^{ère} du championnat d'Europe slalom kayak catégorie U23 à Bratislava (Slovaquie), 1^{ère} au championnat du monde senior slalom à Rio de Janeiro (Brésil).



Nicole Tanvé a été élue bénévole de l'année

Le jury a récompensé Nicole Tanvé de l'Association des Poissons Volants dans la catégorie "bénévole de l'année". Elle a trouvé dans l'activité du Dragon Boat une façon de partager sa joie de vivre, sa générosité, sa sincérité et ses capacités. Simple pagayeuse toujours sou-

riante du programme sport santé de l'association Cap Ouest pour les femmes atteintes du cancer du sein il y a cinq ans, elle est aujourd'hui la première femme Roz à tenir la barre régulièrement pour les nouvelles arrivées en tant que bénévole du club.



Journée Handikayak le 19 juin

📍 CLUB DES POISSONS VOLANTS

Journée Handikayak

Le club a organisé une journée Handikayak le 19 juin. Elle avait pour but de faire découvrir le canoë-kayak à des personnes souffrant d'un handicap quel qu'il soit. 94 personnes, en groupe ou individuellement, ont participé à cette journée en embarquant à bord d'un kayak double, d'un canoë 9 places ou d'un dragon boat adaptés pour la circonstance avec du matériel spécifique parfois nécessaire. Tous les membres du club, des cadres aux Roz' Eskell (des femmes atteintes par le cancer du sein et qui

naviguent tout au long de l'année), des jeunes actuellement en école de pagaie, des aspirants moniteurs aux bénévoles, étaient présents pour accueillir, accompagner, encadrer, pagayer et faire découvrir le magnifique site de pratique de Cesson-Sévigné et la Vilaine.

Le sourire, tant des usagers que des professionnels accompagnants à la fin de ce moment d'initiation et leur envie de remonter sur l'eau confirment la faisabilité et la pertinence de l'ouverture de créneaux Handikayak en septembre 2019 au club des Poissons Volants. Pour que la découverte d'une journée devienne une aventure hebdomadaire...

Inscriptions saison 2019-2020

Le club propose pour cette nouvelle saison différentes séances :

- Canoë-kayak eau plate/eau vive à partir de 7 ans (école de pagaie puis école de sport, entraînements sportifs individualisés pour les compétiteurs, séances adultes, séances

ados loisirs)

- Pagaie santé, Pagaie fit en embarcations collectives (dragon boat, canobus)
- Handikayak

Les inscriptions au club sont possibles à partir du mercredi 4 septembre (séance découverte à partir de 14h). Les horaires des séances et les conditions sont disponibles sur le site internet :

<https://asckpv.wordpress.com>

📍 OCC RANDO

L'OCC Rando propose des randonnées différentes tous les dimanches même pendant les vacances, avec un départ 43 bd de Dézerseul. Inscriptions toute l'année. Le matin départ à 8h : marche active d'environ 10 km située à moins de 30 mn de Cesson. L'après-midi départ 13h30 : marche active d'environ 12 km et découverte sur le département et les départements voisins.

Contact : randoocc@gmail.com : www.occesson.fr (onglet loisir puis randonnée)



FRUITS & LÉGUMES

VIANDES & CHARCUTERIES

CRÈMERIE

ÉPICERIE

PAINS

BOISSONS

Mardi, Mercredi, Vendredi : 9h - 19h • Samedi : 9h - 17h • Allée Gwalarn • Zone des 4 vents • 35135 CHANTEPIE

www.brindherbe35.fr



MONSIEUR VMC
ENTRETIEN ET INSTALLATION
VMC

06 45 95 61 97

monsieurvmc@gmail.com
www.monsieurvmc.com

David Osmond
28 rue des Ormaux,
35510 Cesson-Sévigné



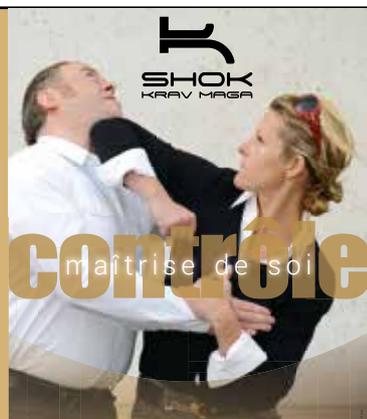
Nouveau à Cesson-Sévigné !

À partir du 5 septembre 2019

Cours de KRAV MAGA

Lundis et Jeudis de 19h30 à 20h45
Lycée Frédéric OZANAM

WWW.SHOK.FR / 06 64 52 01 48





FAITES DU YOGA !

Pour la première fois l'association OCC yoga a proposé le samedi 15 juin une pratique collective libre et gratuite dans le cadre de la fête du yoga, sur l'esplanade du Pont des arts. Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette découverte.

Reprise des cours à compter du 9 septembre pour la saison 2019-2020 de septembre à juin. Il est possible de pratiquer l'Hatha Yoga ou l'Asthanga traditionnels. *Plus de renseignements sur www.ville-cesson-sevigne.fr/occ-yoga.html*

OCC SOPHROLOGIE

- Réunion d'information ouverte à tous les débutants et sans engagement **mercredi 11 septembre** à 19h au siège de l'OCC : 43, bd de Dézerseul.

- Début des cours pour les débutants **mardi 17 septembre** de 19h30 à 20h30 à l'OCC sophrologie ou **mercredi 19 septembre** de 18h30 à 19h30 à l'OCC sophrologie. Deux séances d'essai sans engagement sont proposées aux débutants.

Tél. : 09 76 59 85 32

sophro.occ@gmail.com

www.occesson.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

- Nouveau cours : renforcement musculaire dynamique. Envie de renforcer votre chaîne musculaire, d'avoir une meilleure endurance et résistance, d'une meilleure posture ? À partir du 16 septembre, le cours débute le lundi de 9h à 10h à l'Espace Sportif Bourgneuil.

- Pour entretenir votre forme Cardio-vasculaire, le cours d'aéro-latino vous attend à compter du vendredi 20 septembre, de 18h30 à 19h30, à l'Espace Sportif Bourgneuil.

À noter : une unique adhésion permet de participer à une majeure partie des activités du club.

Contact : www.gym-cesson35.fr

Yvonne Pascal, 06 95 66 33 10

CESSON DANSE

Vous recherchez une activité alliant convivialité, sport et plaisir d'être à deux : rendez-vous avec Cesson danse en septembre pour un cours de danse de salon. Rock, bachata, salsa... vous seront enseignés par une professeure diplômée. Deux séances « découverte » seront proposées **mercredis 11 et 18 septembre**.

Contact : cesson.danse2@laposte.net ou Alain au 06 08 30 29 35

GOLF

Stages de golf débutant et perfectionnement adultes.

À partir du 3 septembre et durant 10 semaines : 8 séances 1h + 2 séances 2h Possibilité le mardi, jeudi et samedi.

Tarif : 142 € + 40 €

École de golf (7-17 ans)

6 à 10 élèves par groupes d'âge et de niveau. Une quarantaine d'heures durant l'année scolaire réparties

en séances d'une heure ou de deux heures le mercredi.

Parcours-Ateliers Ludiques-Passages des drapeaux-Compétitions.

Tarif : 165 € l'année + 40 € + licence + photo. Certificat médical obligatoire

Inscription et réservation

Philippe Poncet au 06 21 91 53 90

philippeponcet@neuf.fr

OCC GYMNASTIQUE

De nombreux cours sont proposés tout au long de l'année, que vous soyez "adulte" ou "baby", que vous soyez débutant ou confirmé, le club propose des cours adaptés à votre niveau :

- Renforcement musculaire et agrès pour les adultes et les adolescents, deux cours par semaine ;

- Teamgym à partir de 12 ans (gymnastique en groupe au sol, trampoline et tumbling), de 1 à 2 cours par semaine ;

- Gymnastique artistique en loisir ou en compétition pour tous les âges (sol, barres, poutre et saut), de 1 à 3 cours par semaine ;

- Baby-gym dès l'âge de 3 ans, 1 cours par semaine, avec plusieurs créneaux possibles.

Contact : 06 66 21 03 37 ;

www.occgym.club.sportsregions.fr

OCC FOOTBALL

- À la suite de l'accord de fusion entre l'OCC et le Celta Club Futsal (Cesson), la pratique du Futsal sera dorénavant possible au sein de l'OCC football.

- Match : seniors R1 contre St Brieuc stade2 **dimanche 8 septembre** à 15h30.

- Réservez la date dans vos agendas, la soirée du Club se déroulera **vendredi 18 octobre** au Carré Sévigné. Au programme : couscous et soirée dansante.

Retrouvez toutes les infos et mises à jour sur www.occessonfootball.com Facebook et Twitter.



➔ CESSON ARTS ET POÉSIE

La 11^e édition de la foire Aux Arts aura lieu le **dimanche 8 septembre** de 10h à 18h, cour du centre de loisirs. Cette manifestation rassemblera une cinquantaine d'artistes : essentiellement des peintres ainsi que des sculpteurs et des écrivains. Une partie des bénéfices est reversée à l'association Vaincre la Mucoviscidose. Entrée libre.

➔ AMICALE DES DONNEURS DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu **mardi 10 et mercredi 11 septembre** de 12h à 19h, salle de Grippé, route de la Valette.

➔ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le Vestiaire Solidaire reprendra ses permanences **mardi 3 septembre**. Pendant 3 jours : **mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 septembre** de 14h à 17h, tout le stock sera soldé à 50 %. Profitez-en avant la mise en place de la nouvelle collection. Le Vestiaire Solidaire recherche deux nouvelles bénévoles (jeunes retraitées, 62 à 65 ans), souriantes, aimant le contact et les échanges avec les autres. Se faire connaître au Forum des Associations le samedi 7 septembre. Permanences les mardis, mercredis et jeudis de 14 heures à 17 heures au stade Roger Belliard, 1 C Bd de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence. Le Vestiaire Solidaire est ouvert à tous.

Contacts : A. Pellan au 02 99 83 30 37 ou Martine le Goff au 06 06 54 49 73

➔ COMITÉ DES FÊTES

La braderie se déroulera **dimanche 6 octobre**. Il est possible de s'inscrire sur le site internet

www.braderie-cesson-sevigne.com

Des permanences pour les inscriptions sont également organisées au Manoir de Bourgchevreuil :

- lundis 16, 23 et 30 septembre de 14h30 à 18h ;
- mercredis 11, 18 et 25 septembre de 14h30 à 18h ;
- vendredi 20 septembre de 14h30 à 18h ;
- samedis 14, 21 et 28 septembre de 9h30 à 12h.

Contacts : 02 99 83 37 65 ; travers.marie-therese@orange.fr ;

06 86 86 41 88 ; jacquesroignant@yahoo.fr

➔ CESSON VACANCES NATURE

Semaine de randonnées autour du Pouldu du samedi 28 septembre au vendredi midi 4 octobre 2019. Randonnée de 8/9 km chaque matin, pique-nique et/ou l'après-midi rando de 5/6 km. Possibilité d'activités culturelles proposées facultativement. Hébergement : gîte ou camping-car. Chacun assure son petit déjeuner et son pique-nique du midi. Repas du soir pris en charge par l'association et co-préparé. Transport personnel covoiturage encouragé. Conditions : 20 € d'adhésion familiale annuelle. 176 € par personne en gîte partagé ; 196 € par personne en gîte pour deux ; 74 € par personne en camping-car.

Plus de renseignements et inscriptions au secrétariat CVN. Ouvert le mardi et jeudi de 16h à 18h. 02 99 83 16 38 cvn@orange.fr ; <http://cesson-vacances-nature.asso.fr>

➔ ACL : ASSOCIATION CESSON LOISIRS

Les inscriptions à l'Association Cesson Loisirs pour l'année 2019/2020 auront lieu les 2, 3, 5, 6, 9 et 10 septembre de 14h à 16h30, salle n°1 du Centre de Loisirs.

Les inscriptions aux différents ateliers et activités proposés par l'association se feront vendredi 13 septembre de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30 dans la grande salle de la Touche Ablin .

Contact : cesson.loisirs@gmail.com ; www.cessonloisirs35.fr



Artisan Plombier Chauffagiste
 Dépannage
 Chauffe-eau
 Installation chauffage et salle de bain
 Entretien chaudière Gaz/Fioul
 Pompes de puits et récupération
 eau de pluie

Le Champ Michel
 35530 Noyal/Vilaine
contact@florentliguet.fr
 06 40 98 57 91

☉ PAROISSE S^{te} CATHERINE DE SIENNE

Catéchèse des enfants et des jeunes : inscriptions et ré-inscriptions **samedi 7 septembre** de 10h à 12h au presbytère de Cesson-Sévigné ou **mercredi 11 septembre** de 9h à 19h Espace Jean XXIII (allée du Muguet en face du cinéma), pour les enfants de l'Eveil à la Foi (de la moyenne section au CP), les enfants du primaire (CE1 au CM2), les jeunes de 6^{ème} ainsi que pour l'aumônerie paroissiale (5^{ème} et 4^{ème}) et pour la confirmation (3^{ème} et 2nde).

☉ CESSON RETRAITE ACTIVE

Les inscriptions et réinscriptions à Cesson Retraite Active auront lieu les 10, 12, 17 et 19 septembre de 14h à 17h, salle de la Touche Ablin. Pour pouvoir être inscrit, votre dossier doit être complet (voir sur le site internet de l'association). Les certificats médicaux fournis en 2018 doivent être renouvelés.

www.retraite-active35.fr

☉ ENTR'AIDE NUMÉRIQUE

Vous avez des difficultés avec les démarches, les actions numériques, informatiques du quotidien ? Écrivain Public Numérique reprend son aide vers tous les publics.

Venez rencontrer nos bénévoles : **jeudis 19 et 26 septembre, 10 et 17 octobre** entre 9h30 et 11h30, salle Informatique de la Médiathèque. Si vous le souhaitez, posez-nous votre question, à l'avance, par mail ou remplissez une fiche à la Médiathèque lors de votre prochaine visite. *Contact : epn35510@gmail.com*

☉ ATELIER DES PETITES MAINS

Les cours de couture et de modélisme à l'association L'atelier des petites mains à Cesson-Sévigné reprennent à compter du 14 septembre. Il reste encore quelques places le samedi et le mercredi.

Contactez *Bénédicte Ozolins 06 87 40 37 61 pour tout renseignement ou télécharger le contrat d'adhésion sur le site : www.l-atelier-des-petites-mains-cesson-sevigne.fr*

☉ LET'S HAVE FUN

Avec Let's have fun, l'anglais en s'amusant, c'est pour les grands et les enfants !

Vous souhaitez pouvoir parler en anglais, ici ou à l'étranger. Pour cette 21^e saison, les créneaux suivants sont proposés : Enfants : Little Friends (MS-GS) : mardi 17h15-18h15 ; Explorers (CP-CE1) : lundi 17h-18h ; Tongue twisters (CE2-CM) : lundi 18h-19h.

Adultes : Débutants: mardi 18h15-19h15 ; Perfectionnement : mardi 14h-15h ; Avancés : mardi 19h15-20h15

Au-delà des séances, nous vous donnons rendez-vous dans l'année pour des temps forts, entre tous les adhérents, autour de la culture anglophone.



© Sommerion

Contact : www.occesson.fr ou Laurence Clauss au 02 99 83 99 54 laurence.clauss483@orange.fr

☉ BAGAD CESSON-SÉVIGNÉ

Samedi 3 août, à Lorient, le Bagad a terminé 10^e au classement général du championnat des bagadoù de 1^{ère} catégorie (10^e place lors de la 1^{ère} manche du concours de Brest en février dernier et 11^e lors de la seconde manche qui s'est déroulée dans le stade du Moustoir à Lorient). Très heureux de leur résultat les musiciens ont participé, dimanche 4 août, à la grande parade des nations celtiques dans le cadre du Festival Interceltique de Lorient.

Le bagad proposera une porte ouverte à son local **samedi 7 septembre** en après-midi. Ce sera l'occasion pour tous ceux qui le souhaitent de découvrir et d'essayer les instruments du bagad ainsi que de s'inscrire dans les différentes formations de l'association, soit au skolaj (école de formation) pour les débutants, au bagadig ou au bagad.

☉ LA PASSERELLE : APPEL À BÉNÉVOLES

L'épicerie sociale fait appel à bénévoles pour venir rejoindre l'équipe le jeudi de 9h30 à 11h30 et/ou de 13h45 à 18h30. Diverses tâches sont envisageables : aller chercher de la marchandise, trier et éplucher les denrées reçues, les ranger et surtout les distribuer tous les jeudis après-midi. Avec quelques bénévoles supplémentaires, il sera possible de venir plus épisodiquement pour ceux et celles qui le désirent... Afin d'organiser la rentrée de septembre 2019, merci de bien vouloir adresser votre candidature à l'Épicerie Sociale - 45, Bd Dézerseul - 35510 Cesson-Sévigné, raymonde.billaud@wanadoo.fr ; 06 81 12 74 96

☉ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Conférence sur le cinéma espagnol, animée par Hussam Hindi, directeur artistique du Festival du film britannique et chargé de cours de Cinéma à l'Université de Rennes 2 **mercredi 11 septembre**, de 17h30 à 19h30, au cinéma. Gratuit pour le personnel de l'Éducation nationale, 10 € pour le public.

Inscription à lumiere35@gmail.com

LES ATELIERS DE LA BIO

Pour apprendre à faire soi-même
et rendre son quotidien plus bio !



- . Cuisine bio-végétarienne (pour enfants et adultes)
- . Produits lacto-fermentés
- . Aromathérapie
- . Soins du visage et maquillage bio
- . B.A.b.a de la naturopathie
- . Art floral ...

Infos et inscriptions :
scarabee-biocoop.fr
rubrique agenda-billetterie

COOPERATIVE DE CONSOMMATEURS DEPUIS 1983

Retrouvez votre magasin et restaurant
à Cesson - Sévigné
au 8 avenue des peupliers

biocoop
| Scarabée